



Le Saint-Siège

DISCOURS DU PAPE PAUL VI AU PRÉSIDENT DE L'INDONÉSIE

Samedi 25 novembre 1972

Monsieur le Président,

Nous sommes honorés par la visite que vous Nous faites aujourd'hui: d'abord, parce qu'en votre personne, Nous recevons le très haut représentant d'une nation qui nous est très chère, l'Indonésie; et ensuite parce que votre présence ranime en notre mémoire, avec une fraîcheur intacte, le souvenir de la rencontre que Nous avons eue avec vous et avec vos compatriotes à Djakarta, au cours de ces lumineuses journées des 3 et 4 décembre 1970, lors de Notre voyage en Extrême-Orient. Nous profitons aujourd'hui de l'agréable occasion de vous recevoir dans notre demeure, comme vous Nous avez déjà reçu dans la vôtre et de vous réserver à notre tour un accueil aussi aimable et aussi cordial que celui que nous a offert, l'Indonésie à cette occasion.

Vous êtes sur le point de reprendre la route de votre pays, après une longue tournée en Europe. Et tout en formulant Nos vœux pour que vos nombreuses entrevues se révèlent fructueuses, Nous prenons plaisir à vous assurer que nous suivons avec le plus vif intérêt les efforts que fait votre pays pour accroître le progrès civil et social et pour développer ses intérêts tant à l'intérieur qu'à l'étranger. Nous aimons relever à quel point l'Indonésie, comme un grand nombre d'autres nations de l'Hémisphère Méridional, est engagée dans un vaste programme de participation accrue à l'économie internationale. Nous ne pouvons manquer d'encourager de telles intentions. En de multiples occasions, Nous avons parlé de la nécessité d'établir une justice plus profonde sur le plan des relations entre les nations et souligné en particulier dans la Lettre Apostolique Octogesima Adveniens que « dans les échanges mondiaux, il faut surmonter les rapports de force pour arriver à des accords concertés en vue du bien de tous » (n. 43). Aussi, souhaitons-Nous que les efforts tendus vers la réalisation dans votre pays d'un développement sans cesse croissant soient couronnés du succès qu'ils méritent.

Nous savons également que l'ardente aspiration à la paix est une des caractéristiques qui honorent si valablement les populations de votre noble patrie, non seulement à la paix à l'intérieur des frontières de l'immense archipel qui la constitue, mais aussi au-delà de celles-ci, une paix étendue aux plus lointains horizons de cette région si tourmentée du Sud-Est Asiatique. Nous nous réjouissons sincèrement avec vous pour tout ce qui a déjà été accompli jusqu'à présent, et pour ce qui se fait encore dans le but d'étendre et de conforter les avantages inestimables de la paix dans le monde.

A l'occasion de Notre voyage en Extrême-Orient et en Océanie, que nous venons de rappeler, nous avons exprimé Notre conviction de l'importance de l'Asie et manifesté la plus vive sollicitude pour les destinées, la prospérité et les progrès de ses populations si nombreuses et si laborieuses. Et une de nos préoccupations majeures fut celle d'encourager l'Eglise, qui étend également ses ramifications dans ce territoire immense et mystérieux, à collaborer de manière concrète à ce développement et d'y consacrer le maximum de ses possibilités, si limitées soient-elles. L'Eglise Catholique, qui a une mission essentiellement spirituelle, consacrée à l'annonce et à la réalisation du message de Salut, apporte aussi, à l'ordre social, une efficace contribution, tant dans le domaine de l'éducation que dans celui de l'assistance sanitaire et hospitalière, contribution qui procède directement de ses efforts tendus vers l'élévation de l'homme. Comme l'ont déclaré nos Frères les Evêques d'Indonésie, s'il est vrai que le Christ n'a pas donné à son Eglise de tâche spécifique en matière sociale, parce que sa mission est strictement d'ordre religieux, il n'est pas moins vrai que de cette mission naît cependant une lumière et une force qui incitent à s'employer pour le bien de son propre pays et à rechercher la promotion de toute la communauté nationale.

Aussi, Nous plaî-t-il de répéter à ce sujet ce que Nous avons dit aux Catholiques de Djakarta: que l'Eglise est donc présente pour servir partout et toujours; mais non comme une étrangère, parce qu'elle est Asiatique parmi les Asiatiques, Indonésienne parmi les Indonésiens, et il n'y a donc aucune raison pour qu'un catholique change ses honnêtes habitudes traditionnelles, ou qu'il aime moins les autres citoyens de sa propre terre. Au contraire, il devra se mettre en avant pour se dépenser, pour payer de sa propre personne, précisément à cause de sa foi, qui fait qu'il se sent directement responsable du sort de ses propres frères, pour l'amour de Dieu et du Christ Jésus.

Qu'il Nous soit d'autre part permis de manifester notre vive appréciation pour la liberté que la République d'Indonésie a accordée à ceux qui sont attachés à leur propre credo religieux. Cette attitude d'ouverture, fruit des cinq grands principes – les 5 Pilastres – sur lesquels repose la Constitution dérivent spontanément de la tradition religieuse de la nation; et nous avons la certitude que cette tradition offrira toujours le terrain fertile sur lequel se développera, de plus en plus vigoureux, l'arbre de la paix et de la prospérité,, nous rappelant, entre autres, que la destinée que Dieu a assignée aux hommes va bien au-delà des confins de notre monde terrestre.

En faisant ces vœux, Nous demandons à Dieu de vous bénir, vous, Monsieur le Président,

Madame votre épouse, ainsi que toute la population de la merveilleuse terre indonésienne, à qui
Nous envoyons nos salutations et nos souhaits les plus affectueux

*ORf n.49 p.2.

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana